



Pour diffusion immédiate
Bas-Saint-Laurent
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Le BAPE publie son rapport sur le projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Québec, le 23 juin 2026 – À la demande de la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Pascale Déry, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport d'audience publique sur le projet de construction du parc éolien de Grosse-Île sur le territoire de la municipalité de Grosse-Île, dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, par Parc éolien de Grosse-Île S.E.C.

La commission chargée d'examiner le projet était composée de Mireille Paul, présidente, et de Stella Leney, commissaire. Son mandat d'une durée de quatre mois s'est déroulé du 9 février au 9 juin 2026.

Le rapport contient une synthèse des opinions exprimées par les participantes et participants ainsi que l'analyse, les constats et les avis de la commission.

Deux documents qui synthétisent le rapport sont également rendus disponibles : le résumé **En un clin d'œil** le fait sur une page, tandis que **Les faits saillants** offrent davantage de détails, notamment sur les constats et avis de la commission.

Liens rapides

[En un clin d'œil](#)

[Faits saillants](#)

[Rapport complet](#)

[Page Web du dossier](#)



– 30 –

Source :
Patrick Fournier, conseiller en communication
581 925-0696 | 1 800 463-4732
grosse-ile@bape.gouv.qc.ca